

I. Vos PRINCIPES de gouvernance. Sur quels principes pouvez-vous vous engager pour administrer la Ville de VERNOUILLET ? - Intégration de la transition écologique dans les programmes de formation des élu/e/s et des agent/e/s

- Co-construction collective des politiques locales.
- Prise en compte des changements climatiques.
- Autres principes?

La gouvernance sera très partagée avec de multiples délégations et l'ambition d'avoir une équipe d'élus mobilisée sur le terrain. Nous ne pouvons avoir pour ambition de faire participer les Vernolitaïns à la vie de la cité si nous n'avons pas à notre niveau un processus de gouvernance partagé.

Nos 7 engagements permanents pour 6 ans à venir

1/ Être 100% maire et me consacrer exclusivement à l'action communale et au développement des ambitions intercommunale. Je ne briguerai aucun autre mandat.

2/ Mon équipe et moi, lutterons contre toutes les formes de discriminations et ferons la promotion permanente l'égalité.

3/ Je travaillerai activement avec les services de l'état compétents en matière de finances pour que les dotations qui nous sont versées soient réévaluées et deviennent équitables par rapport aux autres communes de la même strate dans le département.

4/ Nous inscrirons la co-construction comme un passage obligatoire avant toutes réalisations. Tous les aménagements publics seront soumis à des temps de concertation, de participation et de validation avec par exemple des référendums de quartier.

5/ Au rang de la transparence et de la culture du rendre compte. Je rendrai compte publiquement de l'activité annuelle des élus et des services.

6/ Nous mettrons en place des enquêtes de satisfactions auprès des usagers du service public vernolitaïn pour permettre une meilleure évaluation et permettre l'efficience optimale des services. Nous œuvrerons pour une ville toujours plus pratique et plus réactive.

7/ En matière d'écologie et de développement durable, toutes nos actions et nos investissements seront pensés avec le souci de s'inscrire dans la nécessaire transition écologique de notre territoire. Nous favoriserons les investissements « verts » et seront les promoteurs de toutes les formes d'énergies renouvelables.

II. Quelles mesures prendrez-vous si vous êtes élu/e/s

1. En faveur du climat (ex. électricité verte dans les bâtiments publics et habitations, campagne auprès des agents, élus, habitants...) Avez-vous l'intention de donner une réelle formation écologique aux employés municipaux ?

Le climat est une préoccupation qui doit faire sa pleine entrée dans la réflexion de chaque agent ou élus. Les acteurs doivent aujourd'hui penser différemment et choisir en ayant la pleine conscience des impacts environnementaux de leurs choix.

Nous aurons en projet la réhabilitation ou la création de bâtiments publics (Complexe sportif Marcel Pagnol, maison de service public du plateau des Corvées, Piscine de Vernouillet...). Nous aurons le

souci de l'efficacité et de l'autonomie énergétique pour chacun de ces projets et nous devons être ambitieux et visionnaires dans nos propositions et nos choix.

En ce qui concerne la sensibilisation ou la formation, nous aurons deux outils majeurs à notre disposition :

Le festival Ecofilm qui devra évoluer et grandir grâce à l'apport de réflexion avec nos partenaires. Nous pourrions par exemple choisir la cible « agents » l'espace d'une journée pour sensibiliser à l'approche écologique et environnementale.

La charte développement durable de la ville de Vernouillet devra être réaffirmé et impacter directement les comportements des agents et de ce fait les actions des services.

Pour la formation des agents, ces derniers sont libres de leur choix en la matière, cependant nous pourrions mettre en place une close de priorité pour les agents sollicitant des formations ayant un attrait aux sujets du développement durable.

2. Contre l'artificialisation des sols et les risques d'inondation (parkings végétalisés, arrêt de l'étalement urbain en sensibilisant et incitant par des mesures financières à l'habitat participatif par ex? etc.)

Le projet de développement que nous portons sera avant tout axé sur la résorption des « dents creuses » et sur finalisation des zones d'aménagement déjà commencée (terrain Louis, Zac Bois du chapitre)

Sur la dernière tranche du Bois du Chapitre nous avons inclus la réalisation d'une résidence multi générationnelle faisant la promotion du logement adapté et adaptable pour tous, favorisant les réseaux d'entraide et les échanges intergénérationnels. Nous avons déjà mobilisé une partie des partenaires sociaux et associatifs sur ce projet.

3. En faveur de la biodiversité (=les êtres vivants). Ex. en insistant auprès de l'AGGLO du Pays Drouais pour prendre des mesures de protection, notamment lors de l'agrandissement de la piscine, des crapauds accoucheurs, espèce protégée, que nous avons découverts entre l'actuelle piscine et le terrain de tennis ? Notre ville doit capitaliser sur sa richesse environnementale. Aussi nous avons prévu la réalisation de circuits de randonnées qui seront compilés dans un recueil Vernoliteain. Nous pourrions imaginer y faire apparaître notre richesse environnementale en faisant des Zoom sur les différents parcours.  
Sur le sujet de la piscine nous sommes au fait de la présence de crapauds accoucheurs sous les tennis. En cas de déplacement de ces derniers nous organiserons un chantier participatif pour construire des murs en pierres qui leurs permettrons d'avoir un nouveau logis. Nous valoriserons leur présence par des panneaux explicatifs.
4. En faveur d'une alimentation biologique moins carnée et choix d'une alimentation végétarienne locale, dans la restauration collective, notamment scolaire ?

Vous savez bien que la cuisine centrale de Vernouillet est pionnière en la matière. Nous continuerons de favoriser les circuits courts et aurons pour objectif de tendre vers le 100% bio.

Sur l'alimentation moins carnée nous jouerons notre rôle d'acteur éducatif au gout et à la diversité alimentaire sans toutefois imposer un régime plutôt qu'un autre. Notre rôle sera d'ouvrir tous les champs des possibles en matière de régime alimentaire.

Nous avons inscrit la réalisation d'une parcelle d'agriculture urbaine dans le cadre du NPNRU à la

Tabellionne.

5. En faveur du commerce de proximité pour mieux diversifier l'offre sur la zone des 3C Quel pourrait avoir le pouvoir de la commune pour empêcher de nouvelles grandes implantations sur les zones commerciales ? Ex. Pourquoi un plus grand 'LIDL' sur la zone des 3C? Comment réaménageriez-vous cette zone des 3C ?, Réutiliserez-vous des locaux inoccupés ? Autres ?  
Pour le Lidl il ne s'agit pas d'une nouvelle grande enseigne commerciale. Le projet est un projet de construction / démolition quasi à l'identique mais avec les nouveaux standards de la marque.

Nous proposons l'embauche d'un manager commerce ville qui aura pour but de mettre en place des dispositifs permettant de lutter contre la vacance commerciale et la dynamisation du tissu économique local.

Les zones commerciales poursuivront leurs mues grâce à un travail de proximité avec les investisseurs. Mon ancrage local devra nous permettre de favoriser les porteurs de projets locaux.

6. Quelles mesures prendrez-vous pour développer les transports en commun ? Pensez-vous agir auprès de l'Agglo pour les rendre gratuits en partie ?

Sur le sujet des transports, mon intervention au dernier conseil communautaire allait dans ce sens. La politique de l'agglomération en matière de transports n'est pas assez ambitieuse et ce manque d'ambition ne peut être compensé et assumé par les budgets municipaux seuls. Aussi j'œuvrerai dans cette instance pour tendre vers la gratuité.

7. Quelles mesures prendrez-vous pour faire venir des médecins ?

A deux niveaux. Le premier celui de l'agglomération pour définir un maillage d'agglomération qui devra garantir la présence médicale de proximité pour tous. Le second, localement nous étudierons tous les dispositifs incitatifs permettant l'arrivée de médecins (prise en charge des frais d'hébergement des étudiants Vernolitaïns en médecine, Salariat, conventionnement avec la ville en contrepartie de permanences d'accès aux soins).

Il est à noter que notre ville comptera dans les mois à venir 4 médecins généralistes, là où nous en comptons péniblement 2 en 2014. Nous poursuivrons nos efforts.

8. Quelles mesures prendrez-vous pour développer l'emploi local ? Favoriserez-vous l'implantation d'industries 'vertes' ?

En partenariat avec l'agglomération nous favoriserons l'arrivée d'entreprises sur notre territoire. La zone Porte Sud devra sur ce mandat tendre vers sa finalisation. Nous favoriserons aussi l'implantation des petits commerces locaux.

Sur le champs de l'industrie verte nous serons les promoteurs de toutes formes d'énergie renouvelable.

9. Reverrez-vous l'éclairage de la ville et l'heure d'extinction en réduisant la plage horaire de l'éclairage public

perturbateur des êtres vivants, les insectes en particulier avec répercussion sur tout l'écosystème : les

oiseaux...en posant des détecteurs de passage (avec limite de la hauteur et réglage d'intensité) ? Nous pratiquons déjà sur certains quartiers de la ville la baisse d'intensité lumineuse pendant la nuit. Il nous faudra prévoir les investissements pour généraliser à toute la ville cette pratique.

Quant à la ville intelligente nous avons déjà exploré ces propositions pour le NPNRU Tabellionne avec Gédia. Cette transformation ne pourra se faire qu'au rythme des investissements planifiés sur notre ville.

10. Bannirez-vous les panneaux lumineux (énergivores et nuisibles au vivant-voir insectes etc.) surtout s'ils comportent des annonces commerciales? Limitez-vous la place de la publicité commerciale dans l'espace public ? Comment ?

Au gré des renouvellements des contrats d'affichage publicitaire pourront agir pour rationaliser et ainsi faire baisser les pollutions visuelles liées aux affichages publicitaires.

Nous agirons pour la mise en œuvre stricte de la TLPE.

11. Place et accès au numérique : mettez-vous en place gratuitement plus de lieux d'accompagnement au numérique avec assistance humaine à destination de tous et toutes ?

La mise en place d'un portail famille et de guichets dédiés devra permettre aux Vernolitaïns d'accéder plus rapidement aux services. Nous mettrons en place des dispositifs d'accompagnement administratif et d'inclusion numérique (écrivan publique, borne internet, accueils dédiés...) sur les plateaux et en mairie centrale.

### III. EAU

- Prendrez-vous des mesures pour donner à la ville le contrôle sur la gestion de l'assainissement ou à l'Agglo du pays de Dreux?

La loi NOTRE a transféré la compétence eau à l'agglomération. Cependant nous agirons avec force et conviction pour garder la main sur la qualité du service rendu aux Vernolitaïns et sur le prix.

#### IV. DECHETS

1. Incitez-vous l'AGGLO DU Pays drouais à favoriser une taxe incitative pour le ramassage des OM (Ordures Ménagères)?

De la même façon que sur les transports, l'agglomération doit retrouver de l'ambition politique en matière de gestion des déchets. Nous y œuvrerons et accompagnerons tous les dispositifs incitatifs permettant de réduire les émissions de déchets.

2. Facilitez-vous l'économie circulaire partout? Comment ?

Oui. La première étape est de renforcer le réseau des acteurs locaux et créer ainsi des synergies

locales.

3. Incitez-vous l'Agglo à revoir la gestion de la déchèterie pour installer une ressourcerie près de la déchèterie ?

Formerez-vous des réparateurs (artisans) et facilitez-vous leur installation en la rendant gratuite près de la déchèterie ou/et sur la zone des 3C aux Corvées, proche Tabelionne ? Plein

Sud?

Nous avons inscrit dans notre programme la réalisation d'un bâtiment d'économie sociale et solidaire dans le cadre du NPNRU. Ce bâtiment devra permettre le développement de notre régie de quartier et l'émergence de nouveau projet type Ressourcerie, plucherie en partenariat avec les jardins du coeur, garage associatif...

4. Quelles mesures prendrez-vous pour éviter les dépôts sauvages sur/ou en dehors des points d'enlèvement des ordures mis en place ?

Nous proposons la mise en place d'un système de vidéo surveillance mobile réserver à la résolution de problèmes de ce type.

5. Quelles mesures prendrez-vous pour éviter le dépôt d'encombrants en dehors des périodes réglementaires ?

La police municipale fera le rappel aux contrevenants et si nécessaire appliquera le règlement de collecte. Nous œuvrerons pour l'augmentation du nombre de ramassages annuels.

#### V. PROJETS

1. Avez-vous des projets d'aménagement futurs pour la ville de VERNOUILLET ? Si oui Précisez lesquels.

Développement et renouvellement urbain :

Aménagement du terrain Louis

Finalisation de la ZAC du bois du Chapitre

NPNRU Tabellionne

Création de la ZAC de la Croix Giboreau

2. Concernant les projets actuels à DREUX: Incitez-vous la ville de Dreux à réviser le POLE GARE SNCF (Un parking minute proche plus grand, accès aux personnes handicapées et personnes à mobilité réduite, modification de l'éclairage actuel vers le ciel, nuisible à la biodiversité (voir plus haut), et rétablissement d'un rond-point, facilitant la circulation).

? ce point ne semble pas être de notre ressort

Demanderez-vous au gouvernement, DRIRE, DREAL... de revoir le PROJET AUTOROUTIER POUR la RN154 au regard de l'évolution des enjeux écologiques impliquant un grand contournement de Vernouillet (et non de Dreux, comme il a été écrit dans l'enquête publique, mais en fait entre ALLAINVILLE et VERNOUILLET) : population 12506 habitants dont 8300 habitants soumis aux vents d'Ouest-contournement trop proche des Corvées et de Bois le Roi, sans réelle prise en considération des ressources, de l'artificialisation des sols, du climat, du recul de la biodiversité et de la protection du Bassin d'alimentation des 6 puits de Vernouillet en vallée de la Blaise (alimentant l'agglomération de Dreux 60000 habitants), ainsi que des impacts sociaux (coût des déplacements et côté pratique pour les usagers notamment ruraux).

Sur le projet autoroute A154. Le débat a déjà eu lieu et le projet est déjà très avancé. Il semble difficile de le remettre en question dans son entièreté. Cependant nous aurons une attention toute particulière pour que ce projet n'impacte pas notre environnement et notre cadre de vie. Nous lutterons aussi pour la gratuité locale.

3. Interviendrez-vous, et comment, pour revoir l'entrée/la sortie de ville actuelle et à venir : RONDS-POINTS en direction de Chartres ?

De la même façon la réalisation du projet est prévue pour 2020.

4. Que devrait être la place du vélo dans la ville pour vous? Pensez-vous possible de relier, par des pistes cyclables (Exemple : Rue Martin Luther King demandée depuis longtemps), les différents bourgs de la ville à la vallée entre VERNUILLET et les communes environnantes ?

Complétez-vous l'aménagement de l'entrée du Bois des Allées (côté rue Henri Dupont) par une palissade et plante(s) grimpante(s), demandé de nombreuses fois au maire actuel depuis, 2013 et ainsi terminer de cacher les parpaings de l'entreprise de déménagement qui a contourné son permis de construire (Pollution visuelle?)

6. Délimitez-vous le grand carrefour dangereux : croisement rue Henri Dupont-Rue-Thomas Edison

7. Avez-vous l'intention de renommer la portion de l'Allée du Bois des Allées précédemment évoquée, "Allée William Perra" de l'entrée du Bois jusqu'à la stèle érigée en 2009 en mémoire de cet aviateur américain (grâce à une collecte auprès des habitants) dont beaucoup se souviennent?

Réponse groupée aux questions 4/5/6/7 qui ne peuvent être traitées qu'à l'échelle de la ville. Nous allons mettre en place un plan stratégique de réfection de voirie et nous profiterons des investissements pour produire des voies dédiées aux circulations douces. Nous aurons aussi un gros travail à mener sur les espaces accidentogènes de la commune.

8. Avez-vous l'intention d'honorer, d'une quelconque manière, les tombes des anciens combattants, anciens habitants de Vernouillet, dans le cimetière (Nous en avons fait le relevé), dont les palmes ont été dérobées en 2018 et d'entretenir plus régulièrement le cimetière ?

Nous avons prévu dans notre programme l'extension du cimetière et nous modifierons la méthodologie d'entretien. Nous entamerons un travail sur la mémoire avec les scolaires et nous retenons votre proposition.

## VI. ENQUÊTES PUBLIQUES

Rendez-vous les enquêtes publiques plus visibles à tout/e citoyen/ne, en envoyant systématiquement le lien internet vers chaque enquête publique à toutes les associations, pour qu'elles puissent avertir le plus de monde possible, leur demandant de remplir leur rôle de relais auprès de vos administré/e/s', en le diffusant à leurs adhérents et ainsi permettre aux citoyen/ne/s de donner leur point de vue. Actuellement peu de personnes participent aux enquêtes publiques et s'étonnent de ne pas être au courant car la lecture de la presse n'est pas donnée à tout le monde et l'habitude, très ancienne, des petits papiers collés sur les panneaux de la mairie, est devenue caduque donnant l'impression que 'tout se fait en catimini' pour que les citoyen/ne/s ne puissent y accéder en temps et en heure.

Je suis prêt à discuter sur ce point avec vous, car aujourd'hui la réglementation est respectée.

## VII. ASSOCIATIONS

1. Quelle place donnerez-vous aux très nombreuses associations vernolitaines selon les différents types (familiaux, sociaux, sportifs...) pour vos prises de décisions?

La création de la maison des associations Vernolitaines devra permettre la consultation et l'échange pour des prises de décisions éclairées.

2. Quelle place accorderez-vous à l'AVERN (siège Vernouillet), agréée de protection de l'Environnement sur le 28 avant et lors de vos décisions pour tout projet affectant l'environnement?

Le partenariat avec l'AVERN n'est à mon sens pas suffisamment développé aujourd'hui. Nous aurons je l'espère l'occasion d'échanger pour déterminer les contours de notre collaboration constructive pour demain.